



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des traiteurs

Question écrite n° 43216

Texte de la question

M. Loïc Kervran attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des traiteurs. À l'approche des festivités de fin d'année, l'activité des traiteurs fait face à des annulations en cascade. En cause, la cinquième vague épidémique et la perspective d'arrivée d'un nouveau variant. Actuellement, par prudence face à l'incertitude sanitaire, un événement sur trois est reporté voire annulé par les entreprises et les collectivités et les traiteurs voient leur mois de décembre, si crucial pour leur activité, se compliquer sérieusement. L'équilibre est de plus en plus complexe à trouver pour ces professionnels qui ont déjà beaucoup souffert depuis deux ans. Depuis le début de la crise sanitaire, 237 000 salariés de l'hôtellerie-restauration ont quitté la profession. Difficultés de recrutement, agenda à court terme, difficultés de gestion des stocks, sécurité économique menacée : les professionnels du secteur sont de plus en plus inquiets. Il attire tout particulièrement son attention sur les professionnels situés en zone rurale, la pérennité de certaines entreprises étant en jeu, et lui demande quels dispositifs d'accompagnement sont envisagés pour leur permettre de faire face à cette situation difficile.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Kervran](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43216

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 8968

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)